



Délibérations examinées
lors de la
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 19 septembre 2023
Conformément à l'article L.2121-25 modifié

Etaient présents : Jacquy BARBISAN, Jean-Paul RIBES, Laurence ROCHE, Pierre AVENAS, Damien DESESTRET, Eveline ROBERT, Sébastien JOURDAN, Marie-Claude MOREL, Audrey PUECH, Bastien JACOB, Amélie ROISSAC, Mathieu HERITIER.

Etaient absents ou excusés :

Etaient représentés : Aurélie HAVOND représentée par Pierre AVENAS, Jean-Louis BEYRON représenté par Jean-Paul RIBES, Vanessa LESVEQUE représentée par Marie-Claude MOREL.

Secrétaire de Séance : Jean-Paul RIBES

DELIBERATIONS N°	OBJET	Décision
2023-1909-001	Projet d'acquisition de l'hôtel de la Poste par l'association la chèvre et le chou- avis sur occupation du domaine public	REJETEE 13 VOIX CONTRE 2 ABSTENTIONS
2023-1909-002	Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)	APPROUVEE UNANIMITE
2023-1909-003	Installation d'une vidéoprotection	APPROUVEE 13 VOIX POUR 1 VOIX CONTRE 1 ABSTENTION
2023-1909-004	Détermination du nombre de postes d'adjoints suite à démission	APPROUVEE UNANIMITE
2023-1909-005	Proposition de vente des gîtes de la chemina	APPROUVEE 13 VOIX POUR 2 VOIX CONTRE
2023-1909-006	RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR	
2023-1909-007	Plan communal de sauvegarde (PCS)	APPROUVEE UNANIMITE
2023-1909-008	Attribution d'un chèque « Bonus sport et culture » à destination des élèves scolarisés dans une école primaire ou maternelle, et résidents sur la commune adhérents à une association culturelle ou sportive- Saison 2023/ 2024	APPROUVEE UNANIMITE
2023-1909-009	Demande de subvention au titre « ATOUT RURALITE » Sécurisation de la route des vernées au carrefour de la RD 102	APPROUVEE UNANIMITE
2023-1909-010	Projet de « création d'un kiosque » Demande de subvention – Région Auvergne-Rhône-Alpes	APPROUVEE UNANIMITE
2023-1909-011	Tarif pour occupation du domaine public / Camion « Merveillous Pizza »	APPROUVEE UNANIMITE
2023-1909-012	Participation financière à la réfection du bien communal abritant la cabane des chasseurs	APPROUVEE UNANIMITE
2023-1909-013	Participation financière à l'acquisition d'un chapiteau au profit du Rugby Club Eyrieux.	APPROUVEE UNANIMITE

Le Maire
Jacquy BARBISAN

Affiché le : 02/10/2023
Retiré de l'affichage le :